



COSTE INVESTISSEMENT SAS
 32 boulevard Lord Duveen
 13008 MARSEILLE
 contact@costeinvestissement.fr
 06 14 92 42 57

HONORAIRES SAS COSTE INVESTISSEMENT AU 1^{er} JANVIER 2021

| PRESTATIONS PROPOSEES | HONORAIRES (Taux T.V.A 20%) | |
|--|---|-----------------------|
| VENTE | S'applique sur le prix de vente | A la charge de : |
| Biens à usage d'habitation | 4,8 % TTC avec un minimum de 3600 € TTC | VENDEUR |
| Vente parking | 10 % TTC avec un minimum de 1200 € TTC | VENDEUR |
| Locaux commerciaux | 6 % TTC avec un minimum de 6000 € TTC | VENDEUR |
| Avis de valeur ou estimation de la valeur d'un bien (sauf bureau et locaux commerciaux sur devis) | 180 € TTC | PROPRIETAIRE |
| RECHERCHE | S'applique sur le prix de vente | A la charge de : |
| Mandat de recherche | 4000 € TTC | ACQUEREUR |
| LOCATION | S'applique sur les loyers charges comprises | A la charge de : |
| Location nue ou meublée de biens à usage d'habitation (Honoraires fixes par le décret n° 2014-890 du 1er août 2014. Agglomération de MARSEILLE : Zone TENDUE (Baux d'habitation soumis au dispositions de la loi du 6 juillet 1989) partagés entre le bailleur et le locataire de la manière suivante: (Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire) | | |
| Visite, constitution du dossier de location, rédaction du bail (12 €/m ² en zone très tendue et 8 €/ m ² en zone non tendue) | 10 €/ m ² TTC | BAILLEUR |
| | 10 €/ m ² TTC | LOCATAIRE |
| Réalisation de l'état des lieux d'entrée (3 €/m ² pour toutes les zones) | 3 €/ m ² TTC | BAILLEUR |
| | 3 €/ m ² TTC | LOCATAIRE |
| Entremise et négociation | 150 € TTC | BAILLEUR |
| Location de bureaux et de locaux commerciaux | | |
| Recherche du locataire, établissement du bail, état des lieux, négociation | 10 % TTC du loyer annuel | BAILLEUR LOCATAIRE |
| Location de places de stationnement, de garage, de cave... | | |
| Recherche du locataire, établissement du bail, état des lieux, négociation | 30 % TTC du loyer annuel | BAILLEUR LOCATAIRE |
| GESTION | S'applique sur les loyers hors charge | A la charge de : |
| Bail à usage d'habitation principale (nue ou meublé), Bail étudiant, Bail mobilité. | 10 % TTC | BAILLEUR |
| Garantie des loyer impayés | Sur devis | BAILLEUR |
| Contrat de location saisonnière ou de courte durée | 20 % TTC | BAILLEUR |

COSTE INVESTISSEMENT, SAS au capital de 5 000 €, dont le siège social est situé 25 cours Pierre Puget, 13006 MARSEILLE, société immatriculée sous le numéro de SIREN 843 354 606 au RCS de MARSEILLE, représentée par Monsieur Renaud COSTE, en sa qualité de président, dûment habilité à l'effet des présentes.

Titulaire de la carte professionnelle numéro CPI 1310 2019 000 040 473, délivrée le 16 avril 2019 par la chambre de commerce et d'industrie de MARSEILLE PROVENCE.

Ayant le titre professionnel de « Agent Immobilier » obtenu en France dont l'activité est régie par la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 (dite « loi Hoguet ») et son décret d'application n° 72-678 du 20 juillet 1972 (consultables en français sur www.legifrance.gouv.fr), et soumis aux règles de déontologie fixées par le décret n° 2015-1090 du 28 août 2015.

Carte portant la mention "Transactions sur immeubles et fonds de commerce avec non-détention de fonds" pour l'activité de transaction et « Gestion immobilière » pour l'activité de gestion.

Garanti par SOCAF, 26 avenue de Suffren, 75015 PARIS, pour un montant de 110 000 € en transaction et 120 000 € en gestion.

Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles, 14 boulevard Marie Alexandre OYON, 72 030 LE MANS cedex 9 (Numéro de police : 105708080)

Numéro individuel d'identification à la TVA FR26 843354606